COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

53ème ANNEE - N°198

1er trimestre 2015

Directeur de la publication:
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:
Christian Joubert

Conception :
Josée Ricci

Sommaire :

Page 1 :
- *Editorial*

Page 2 :
- *Discipline et dialogue : L'éternel Dilemme*
- *Liberté chérie: Stop au « Mahomet Bashing »*

Page 3 :
- *Allah est grand, La République aussi*
- *Un peu de poésie*

Page 4 :
- *L'Ecole d'Enfants des Troupes de Dalat (Indochine)*

Page 6 :
- *Les Opérations Extérieures*

Page 7 :
- *Communiqué*
- *Disparition d'un pionnier de la Fédération*
- *Ce qu'il faut savoir*
- *Nécrologie*

Page 8:
- *Un peu d'histoire*

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

EDITORIAL

LA MARCHE DE L'HUMANITÉ ET APRÈS...

Un séisme assassin et ravageur fomenté par des fous, a emporté dans sa furie mortifère des vies humaines qui se croyaient libres dans des caricatures de toute nature ou avaient choisi d'aller dans un commerce pour effectuer des achats ou exerçaient des activités en vue d'assurer la sécurité publique.

C'est la France, nation génératrice des Droits de l'Homme ; c'est la nation d'accueil enviée ; c'est le pays où le « vivre ensemble » est plausible malgré quelques errements basés sur les inégalités et l'ostracisme.

C'est la France que les marchands de morts ont voulu mettre à genoux afin d'instaurer un esclavage éhonté de la condition humaine et mettre sous tutelle les consciences partant d'une religion qui n'est pas celle qui prêche la paix et la concorde.

Le sang que des barbares ont fait verser délibérément et qui a généré des cris d'effroi, des traumatismes, des pleurs au nom d'un sale code, a révolté unanimement tout un peuple, gardien immuable de la liberté, de l'égalité et la fraternité.

L'assaut a échoué. La République a vaincu. La laïcité reste indélébile au fronton de la Nation Française.

La Marche de l'humanité qui a eu lieu le 11 janvier 2015 à travers la France, où 4 millions de citoyens ont hurlé à la liberté, vient d'écrire une page d'histoire que l'Éducation Nationale doit vulgariser dans les écoles primaires, les collèges et les lycées, sans vaticiner, mais persister sur le fait que la nationalité française avec tous ses attributs ne peut avoir de substitut et que, par conséquent, la France n'est composée que de Français à part entière ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Arrive l'heure des enseignements.

L'éducation des enfants est la priorité des priorités pour le DEVENIR. A-t-on pensé à la famille, en premier ressort ? C'est elle qui par son témoignage initie au bien et rejette le mal. C'est elle qui prône le bon voisinage, le respect et le visage anobli des valeurs. C'est elle qui enracine pour que l'arbre donne plus tard des fruits délicieux en possession de l'homme et de la femme, mis à la disposition de la société. C'est elle enfin, qui inocule dans l'esprit l'amour du prochain, l'arme la plus efficace pour enrayer la haine, outil pervers qui démolit.

En définitive, la Famille est garante de toutes les valeurs qui enjolivent la République que parce qu'elle préconise, en avant première, dans un même moule, l'alliance des différences.

Je ne veux pas clore mon éditorial, sans auparavant, porter à la connaissance des lecteurs, dicté par mes convictions philosophiques, la confession- d'une actualité brûlante- de Ghaleb Bencheikh, vice président de la Fraternité d'Abraham.

« Nous Musulmans, souffrons d'un intégrisme terrible, tapageur et ravageur, assassin et meurtrier, obscurantiste et barbare. Et nous avons à le récuser, nous devons le dénoncer, le fustiger et le condamner. Nous ne nous reconnaissons nullement dans ces agissements ignominieux et nous nous inscrivons totalement en faux, contre les comportements odieux et les déclarations belliqueuses qui vont à l'encontre de l'enseignement divin, d'amour et de fraternité entre les hommes, tous les hommes ».

Jean Fabiani
Président de la Fédération

« Parler de liberté n'a de sens qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre. »

George Orwell

DISCIPLINE ET DIALOGUE : L'ÉTERNEL DILEMME

Par le Général d'Armée (2S) Thierry Cambournac, Président de l'Union Nationale des Parachutistes

Ainsi donc, voilà la France sommée par la Cour européenne de justice d'autoriser l'instauration de syndicats dans les armées ; Au-delà de la question de savoir si cette injonction fait sens et si notre pays doit obtempérer à ce qui ressemble fort à une incompréhensible immiscion dans les affaires intérieures d'un état membre de l'Union, elle relance le débat du dialogue social dans les armées.

Il ne fait certes aucun doute que la discipline reste, aujourd'hui comme hier, la force principale des armées et que, dans les conditions opérationnelles, cette règle ne saurait souffrir d'exception sauf bien évidemment en la présence d'un ordre manifestement illégal auquel le règlement de discipline générale fait alors obligation de désobéir.

Ce principe étant réaffirmé, les femmes et les hommes qui servent leur pays au sein des armées doivent disposer, comme tout autre citoyen, d'un droit d'expression individuel et collectif relatif aux conditions d'exercice de leur métier et de leurs missions, qui, faut-il le rappeler, mettent en jeu leur intégrité physique, voire leur vie.

Le premier responsable de la défense des intérêts de nos soldats est, et doit rester leur chef. Tout d'abord parce qu'il est celui qui est le mieux à même d'apprécier les demandes, leur acuité et leur urgence, ensuite parce que l'obéissance au combat et la confiance ne se bâtissent notamment que sur le souci quotidien porté au subordonné.

Au fil des ans, les conseils supérieurs de la fonction militaire, puis le haut comité d'évaluation de la condition militaire ont été créés pour permettre un dialogue et la prise en compte des questions relatives à la condition militaire. Si l'on peut toujours discuter du mode de désignation des représentants des armées au sein des conseils, force est de constater qu'ils sont désormais, faute de moyens consentis aux chefs d'état-major et directeur qui les président, bien davantage des cercles d'échange et de communication que de véritables instances en mesure de répondre aux interrogations et attentes des militaires.

Le haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) souleva d'immenses attentes lors de sa création. Inspiré des pratiques britanniques, il doit garantir aux militaires une appréciation impartiale de leurs conditions au regard du reste de la société. Las, son rapport qui devrait constituer la base des actions d'amélioration de la condition militaire, est souvent peu, voire pas du tout, suivi d'effet. Il ne fait en tout cas l'objet d'aucun débat contradictoire entre la communauté militaire dans son ensemble et les responsables politiques à qui il est remis.

Que dire enfin de la question des principes stratégiques et des moyens ? Le premier militaire, quel que soit son grade, qui émettrait un doute par exemple sur l'utilité de la dissuasion, la pertinence d'une opération ou le choix de tel programme d'armement verrait au mieux sa carrière fortement mise en danger. Quoi qu'on en dise, le débat d'idées reste interdit aux militaires s'agissant de très nombreux sujets de défense.

Depuis toujours, les militaires français ont récusé le syndicalisme dans son acceptation et sa pratique nationales. Encore faut-il trouver le moyen de garantir que l'indispensable primauté de la discipline laisse la possibilité d'un dialogue social respectueux et constructif !

Journal « Debout les Paras »
(Mars 2015)

LIBERTÉ CHÉRIE

STOP AU « MAHOMET BASHING »

Par Éric Brunet

Je ne suis *pas Charlie*. Je suis resté chez moi, le dimanche 11 janvier, comme 62 millions de français. Pour autant, les tueries de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher m'ont meurtri. Je connaissais personnellement deux victimes…

Si je vous dis que je ne suis pas *Charlie*, ce n'est pas pour cultiver ma différence, mais parce que j'estime que la liberté d'expression ne peut être réduite au droit de dessiner Mahomet avec une paire de testicules sur la tête… ou le pape avec un crucifix dans le postérieur.

Beaucoup de Français viennent de découvrir que la liberté de la presse est menacée dans notre pays . On pourrait sourire… Dans les faits, elle est bafouée tous les jours par des censeurs éminemment plus subtils que les frères Kouachi : les groupes financiers ou industriels qui achètent nos quotidiens, les milliers de journalistes qui s'autocensurent pour garder leur job…

Curieux, ce réveil tardif des défenseurs de la liberté. Où étaient-ils lorsque Mitterrand usait de tous ses pouvoirs pour empêcher Jean Edern Hallier de révéler l'existence de sa fille dissimulée, ses liens avec Pétain et la Cagoule, ou le cancer qu'il cachait aux Français ?... Oui, la liberté d'expression, c'était Jean Edern Hallier, pas les caricatures représentant Mahomet sous la forme d'une crotte enturbannée ou Benoît XVI en train de sodomiser des enfants.

Les manifestations du 11 janviers ne donnent pas à « *Charlie Hebdo* » un droit éternel à allumer des incendies.

Entendons-nous bien : je ne suis pas religieux et j'adore le rire et la provocation. Mais cessons de nous arcbouter sur le logiciel français et admettons que les obsessions de *Charlie Hebdo* ont déboussolé une communauté musulmane qui entretient avec Dieu une relation particulière, différente de celle des chrétiens et des juifs.

Je ne rêve pas que la France renonce à la liberté de caricaturer. Je veux juste qu'elle fasse montre de mesure et de discernement… Ces derniers jours, les chaînes de télévision américaines et britanniques ont refusé de montrer la couverture de Charlie Hebdo à leurs publics. Pourtant, les États-Unis et le Royaume-Uni comptent parmi les plus anciennes démocraties du monde. Et CNN comme la BBC ne sauraient être accusées d'indulgence à l'endroit des extrémistes musulmans. Mais dans ces nations où le dogme laïc n'existe pas, le bon sens commun a conduit les médias à prendre une position responsable.

Il est temps d'affirmer que les manifestations du 11 janvier ne donnent pas à *Charlie Hebdo* un droit éternel à allumer des incendies. Les caricaturistes doivent lever le crayon. « *Un dessin est un fusil à un coup* », disait Cabu. Vrai : lors des manifestations anti-*Charlie Hebdo*, des effigies de François Hollande ont été brûlées et de nombreux chrétiens ont été assassinés. N'oublions pas que près de 3 millions de nos compatriotes vivent à l'étranger, et beaucoup redoutent la haine anti-français …

Valeurs Actuelles (janvier 2015)

ALLAH EST GRAND, LA RÉPUBLIQUE AUSSI

Par Lydia Guirous

Arrivée en France à l'âge de six ans, vous dites que votre « *rêve français* s'est transformé en « *cauchemar* ». Comment s'est passée cette évolution ?

Je suis arrivée en France pour vivre dans un pays libre et, au fil des années, j'ai vu cette France, dans de nombreux quartiers populaires, se communautariser et laisser la place à l'islam radical. Ce que nous avions fui avec ma famille en Algérie, nous le retrouvions quelques années plus tard en France, notamment à Roubaix, où j'ai vécu une partie de mon enfance. La France, pour moi et dans mon rêve, ce n'était pas cette France des interdits, du hallal et de la burqa. Être lycéenne à Roubaix, je pensais que cela allait être une parenthèse enchantée dans mon existence.

Jamais je n'aurais pensé être obligée de raser les murs pour ne pas subir les insultes des islamistes et des nombreux crétins qui se revendiquent de la religion musulmane. Jamais je n'aurais pensé, dans une école publique, subir la pression et les menaces de certains garçons et de certaines filles parce que je ne faisais pas le ramadan. Jamais je n'aurais pensé que certains enseignants se poseraient la question de l'utilité de la mise en place d'une salle de prière dans l'école de la République Française.

Pour nous, qui avions fui l'obscurantisme et la barbarie des intégristes d'Algérie, la France représentait un eldorado des libertés… mais certains élus, certains décideurs politiques, ont cédé à la tentation communautaire à des fins électoralistes. Ils ont peu à peu détruit la laïcité et l'idéal républicain, et c'est à partir de là que mon rêve français s'est transformé en cauchemar.

Vous décrivez dans votre livre un islam obscurantiste en pleine expansion sur notre sol, des quartiers « *devenus hallal* ». Avez-vous vu cette situation s'aggraver ?

La situation n'a cessé de s'aggraver dans de nombreux quartiers et banlieues françaises. Il faut arrêter de se mentir. Il faut appeler un chat un chat ! il y a de nombreux territoires totalement islamisés et laissés aux mains d'imams peu scrupuleux, haïssant la France et appelant à rejeter son mode de vie. Il existe aujourd'hui des quartiers entièrement hallal, il existe aussi des quartiers où l'on ne peut pas prendre un café en terrasse si l'on est une femme…

Vous dénoncez l'islam radical et certains musulmans vous traitent de « colla-beur ». Les musulmans de France sont-ils tous confrontés à ce dilemme ?

Les musulmans de France qui font le même cheminement que le mien, c'est-à dire se sentir d'abord français plutôt que musulmans, ceux qui ont choisi les études, le travail, la laïcité seront effectivement amenés à être insultés par une partie radicalisée de la communauté musulmane…hélas de plus en plus nombreuse, surtout chez les jeunes des quartiers populaires.

Selon vous, cette dénonciation est freinée par l'accusation immédiate d' « *islamophobie* », que vous réfutez. Qui sont les coupables de cette omerta ?

Ils sont connus depuis bien longtemps, ce sont les décideurs politiques et une grande partie des médias. Ils sont les acteurs de cette omerta et les complices de la montée de l'islam radical. Aujourd'hui, dans notre pays, les laïcs sont montrés du doigt et sont accusés d'islamophobie ou de racisme…et les intégristes passent pour des victimes de la société. On croit rêver ! Plusieurs raisons peuvent expliquer cette omerta : la couardise, une forme de culpabilité postcoloniale un peu feinte, et une stratégie totalement erronée de cantonnement du FN. En voulant ne pas passer pour des racistes, ils ont échoué et ont déroulé le tapis rouge au Front national.

Malgré la vive polémique ayant opposé Ivan Rioufol à Rockhaya Diallo, vous appelez les musulmans de France à condamner la barbarie des islamistes. Pourquoi ?

Plus que jamais les musulmans de France ont besoin de rassurer l'ensemble de la communauté nationale sur leur attachement à la République. Je crois que cela est attendu de tous et l'unité nationale passe par ce geste fort. Actuellement en France, dans de nombreux quartiers, une certaine pratique de l'islam est incompatible avec la République. Qui mieux que les musulmans, eux-mêmes, peut dénoncer cette évolution, la combattre et montrer une image apaisée de leur religion au sein de la Nation ?

La République n'est pas figée, ce n'est pas une icône statique un peu poussiéreuse. La République est un effort de chaque instant, une exigence pour tous les citoyens qui dans chacun de leurs gestes quotidiens doivent sans cesse sceller et « resceller » leur pacte avec des valeurs universelles telles que la *liberté,* l'*égalité, la fraternité* et la laïcité.

Depuis la sortie de votre livre, avez-vous reçu des menaces ? D'où venaient-elles et qui les proférait ?

Oui, j'ai reçu de nombreuses menaces, notamment via les réseaux sociaux. Elles proviennent de myriade de petites frappes désœuvrées que les pouvoirs publics laissent se radicaliser gentiment avec l'argent du contribuable. Leurs insultes et leurs menaces ne font que renforcer mon combat pour la laïcité, la liberté et pour mon pays, la France. Il faut d'urgence passer au karcher l'islam radical et les imams radicaux qui exercent dans les banlieues et qui lobotomisent des générations de jeunes écervelés. Continuer la loi du silence, c'est mettre au monde chaque jour de nouveaux Couachi ou Coulibaly, et cela, je le refuse.

Propos recueillis par Geoffroy Lejeune
(Valeurs Actuelles)

UN PEU DE POÉSIE COLLANT À LA MÉMOIRE

LÀ-BAS…

Là-bas, en un monde suspendu
Quelque part dans le temps,
Le long des lentes avenues
Inondées de printemps,

Je vois, en un songe fertile
Aussi bien que compact,
Renaître l'Émeraude fragile
Et ses reflets intacts,

Alors, Boufarik en venant
Visiter ma pensée,
Soudain réanime cet enfant
Qu'elle a voulu garder,

Et moi, Dans des larmes gonflées
Des chaudes souvenances ;
J'y trouve les raisons animées
Des futures espérances.

Ô ! féminine ville !
Nourrice de notre sève,
Éloignée comme une île
Sur l'océan des rêves,

Ô ! Cité de nos vies
Imbibée de nous-mêmes,
Jusqu'au bout de nos vies
Nous te dirons : « JE T'AIME » !

Martial Houvet

L'ÉCOLE DES ENFANTS DE TROUPE DE DALAT (INDOCHINE)

captive des japonais en mars 1945

Le 9 mars 1945, en Indochine française d'alors, ils furent plus de 120 élèves de l'Ecole d'enfants de troupe eurasiens de Dalat, âgés de 13 à 16 ans, opposés à un adversaire japonais très largement supérieur en nombre, bien armé, brutal et sans scrupules. Rapidement submergés, faits prisonniers, transférés sous bonne garde dans divers camps d'internement, les élèves vécurent près de six mois de captivité dans les mêmes conditions abominables que celles des adultes; conditions immortalisées par le grand film à succès "Le Pont de la rivière Kwaï " [(1)]. Pour ces enfants de troupe français, c'est en vain que l'on cherchera des images ou des ouvrages relatant leur calvaire. Seuls les rares témoignages rapportés par quelques anciens, ayant vécu ces évènements, font état des souffrances de leur odyssée, de la résistance clandestine à leurs gardiens japonais, de l'esprit de corps et du sens de l'honneur qui les animaient. Qui s'en souvient ? Qui connaît l'héroïsme de quelques uns de ces adolescents, lesquels, tout au long de la captivité, réussirent secrètement à sauvegarder le Fanion, représentant pour tous l'emblème sacré de leur Ecole? C'est pourquoi, en cette année 2015, soixante-dix ans après le coup de force des Japonais en Indochine, il m'a semblé opportun d'évoquer, pour le journal des "Combattants Corses" [(2)], l'histoire de l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat, de 1939, année de sa création, jusqu'au rapatriement en France au début de 1956, en passant par son internement - en unité constituée - dans les geôles japonaises.
De nos jours, seule la dynamique amicale des Anciens enfants de troupe de Dalat, présidée par le colonel (er) Philippe PLUSQUELLEC, continue à perpétuer la mémoire de son Ecole. Au Musée National des Enfants de Troupe, abrité par le Lycée Militaire d'Autun, est conservé le fanion de l'Ecole de Dalat. Un espace est réservé au souvenir des "Dalatois" dont la plupart, engagés dès l'âge de dix-huit ans dans l'armée française, se sont souvent distingués pendant les guerres d'Indochine et d' Algérie, ou lors d'opérations extérieures pour les plus jeunes. Le texte qui suit, extrait d'un témoignage du colonel Antoine Marie SAVANI (1909-1985), fondateur de l'Ecole, a pour unique ambition de la faire connaître et d'en conserver sa mémoire. Trois quarts de siècles après sa création, hormis les initiés, rares sont celles ou ceux qui s'intéressent encore à son histoire.

L'Ecole d'enfants de troupe eurasiens de Dalat est créée par arrêté en date du 27 juin 1939. Elle est destinée à recevoir les enfants nés sur le territoire de l'Union Française, de père français et de mère indochinoise, ou de père indochinois et de mère française ainsi que les enfants nés de mère indochinoise et de père inconnu, mais présumé français. Les élèves doivent avoir entre huit et seize ans le 1er janvier de leur candidature.
La mise sur pied est confiée au lieutenant d'infanterie coloniale Antoine Marie SAVANI, originaire du village de Nessa en Haute-Corse. Lui même est un ancien enfant de troupe de l'école d'Autun, et sa tâche s'en trouvera facilitée.
Pour la rentrée du 1er septembre 1939, une cinquantaine d'élèves, venant de diverses écoles ou institutions de toute l'Indochine, est incorporée dans un camp militaire situé à Dalat, au Sud Annam. *"Les locaux sont vétustes, peu "fonctionnels", dépourvus d'eau courante et d'éclairage électrique. Les jeunes Eurasiens renâclent devant la stricte discipline qui leur est imposée, dans tous les domaines. Peu à peu, cependant, tout s'organise : Les difficultés s'estompent ; les vieux bâtiments sont améliorés, l'eau coule dans les robinets. Dans les études et dortoirs, les lampes Titus, au manchon fragile laissent la place aux ampoules électriques. De nouvelles construction s'édifient. Les élèves décapitent une colline pour construire leur stade. Besoin n'est plus d'imposer la sévère discipline, elle est librement acceptée par tous."* (Témoignage du colonel SAVANI).

L'entrée de l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat (EETD)

En 1942, l'Ecole a une excellente réputation, compte près de 150 élèves, a été dotée d'un fanion, possède sa chanson, sa devise "S'instruire pour servir" et son insigne. " *Au cours des inspections, les personnalités civiles sont frappés par la tenue de l'Ecole, la belle allure de ses élèves dans leur uniforme bleu et par leur magnifique santé physique et morale.... L'Ecole a pris un bon départ et son avenir s'annonce plein de promesses...."* (Colonel SAVANI)
En 1943, les effets de la seconde guerre mondiale en Indochine conduisent le commandement à réquisitionner les installations des élèves pour y loger des réfugiés venant du Tonkin, et par voie de conséquence à dissoudre l'Ecole. Les élèves sont alors dispersés dans divers établissements scolaires du Tonkin, de Cochinchine et du Cambodge.

Insigne de l'école

En octobre 1944, ces mêmes élèves sont regroupés et l'Ecole est reconstituée à Kompong-Chnang au Cambodge. Le premier trimestre de l'année 1945 n'est pas encore terminé lorsque la guerre frappe les enfants de troupe. Le colonel SAVANI écrit : *"Dans la nuit du 8 au 9 mars 1945, les japonais déclenchent dans toute l'Indochine, leur coup de force tendant à annihiler l'Armée française et à prendre en mains l'administration du pays. Le camp de Kompong-Chnang est encerclé et les cadres logeant à l'extérieur faits prisonniers. Sous l'impulsion du Sergent-chef GUATARI, seul gradé présent à l'Ecole, les élèves se préparent à résister et à recevoir le baptême du feu; les dispositions de combat sont prises. Quand les attaquants nippons se présentent, ils sont précédés des cadres prisonniers, mains liées derrière le dos. Tirer dans ces conditions entraînerait le massacre d'êtres chers. GUATERI donne alors l'ordre de détruire armement et munitions. La mission est confiée au Caporal GRAVELLE, ancien élève, qui s'en acquitte parfaitement. Cadres et élèves prennent le chemin de la captivité. Six mois durant, ils vivront la vie des camps de concentration, subissant sévices, mauvais traitements et épreuves avec courage et un moral exemplaire. Quelques jours avant l'Armistice, l'Enfant de Troupe Pierre ESPONA parvient à s'évader, emportant sous sa chemise kaki, enroulé autour de son torse, le Fanion de l'Ecole [(3)]. Cet exploit lui vaudra de recevoir, au début de 1946, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme, décernées par le Général LECLERC. ESPONA sera le plus jeune Médaillé Militaire de France."*

Après la capitulation du Japon le 2 septembre 1945, l'Ecole est une nouvelle fois regroupée sur le site de Kompong-Chnang au Cambodge.
L'année d'après, en septembre 1946, elle retrouve ses bâtiments de Dalat mais ne sait pas encore que son existence est déjà comptée.

L'ÉCOLE DES ENFANTS DE TROUPE DE DALAT

INDOCHINE *(Suite)*

En mai 1954, Dien Bien Phu tombe. A partir du 21 juillet la présence Française en Indochine se termine. L'Ecole quitte Dalat dont le site est restitué à l'armée vietnamienne.

Elle s'implante alors dans une caserne, au Cap Saint-Jacques, où elle peut poursuivre ses activités, toujours fidèle à sa traditionnelle devise "*S'instruire pour servir*". Deux ans plus tard, comme cela était prévisible, l'Ecole d'enfants de troupe n'a plus sa place dans la nouvelle République Démocratique du Vietnam. Aussi, en février 1956, est-elle rapatriée en métropole, d'abord à Fréjus pour quelques mois d'acclimatation, puis certains élèves rejoignent d'autres écoles militaires tandis que la plus grande partie se retrouve à l'Ecole Militaire Préparatoire d'Autun où, en quelques années, la fusion est complète et réussie. Avant de quitter l'Indochine en 1956, l'Ecole des Enfants de Troupe de Dalat se voit attribuer un témoignage de satisfaction à l'ordre de la division, libellé ainsi: *"Créée en 1939, l'Ecole d'Enfants de Troupe de Dalat a fourni, chaque année, aux Troupes de l'Union Française, un contingent de gradés de qualité. Attaqués à Kompong-Chnang le 9 mars 1945 et emmenés en captivité par les japonais, les cadres et élèves, malgré les traitements inhumains qui leur étaient infligés, en ont imposé à leurs vainqueurs du moment, par leur attitude digne et leur comportement courageux. Libérée le 16 septembre 1945, l'Ecole s'est immédiatement remise au travail et de plus belle, a repris sa mission de former, avec les jeunes Eurasiens qui lui étaient confiés, des gradés dont beaucoup se sont distingués sur les champs de bataille d'Indochine."* (Ordre général n°21 du 23 janvier 1956). L'année suivante, en métropole, par décision du ministre de la défense en date du 29 août 1957, le témoignage ci-dessus est transformé en une citation avec attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieurs avec étoile d'argent.

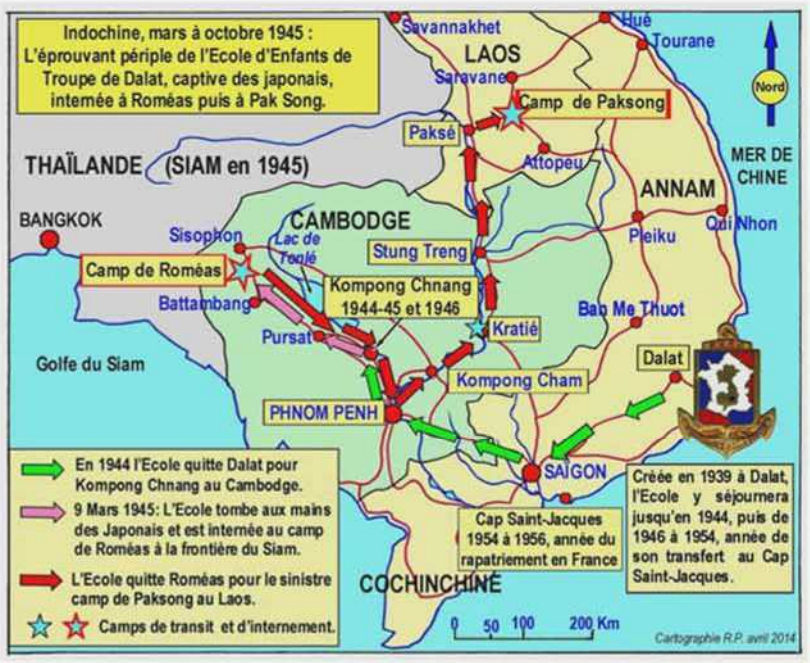

Née pendant la seconde guerre mondiale, l'Ecole d'enfants de troupe de Dalat a, pendant ses 17 années d'existence en Indochine, contribué à la formation physique et morale de 872 élèves qui lui sont restés très fidèles. Pas moins de 49 de ces derniers sont tombés pour la France sur les différents champs de bataille de 1940 à nos jours. Si les plus jeunes d'aujourd'hui ont tous dépassé le cap des 70 ans, l'Ecole de Dalat reste pour eux un souvenir personnel plus qu'impérissable. Peut-être verra-t-on un jour, une plume, raconter en un seul ouvrage et dans le détail, l'histoire bien mouvementée de cette valeureuse Ecole qui, de sa création à son transfert en France, n'a jamais connu le temps de paix.

Lt Colonel (H) Raoul PIOLI

Source: Amicale des Anciens Enfants de Troupe de Dalat. Remerciements aux colonels (er) Philippe PLUSQUELLEC et Bernard COQUEBLIN, anciens élèves de Dalat, pour leur aide à la fois amicale et précieuse.

---

1) Film anglais-américain réalisé en 1957 par David Lean, d'après l'ouvrage intitulé "Le pont de la rivière Kwaï", publié en 1952 par le français Pierre Boulle (1912-1994) qui, pendant la seconde guerre mondiale était capitaine et agent secret de la France Libre en Asie du Sud-est.
(2) Bulletin trimestriel publié depuis 1961 par la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-45, TOE, AFN, et Victimes de guerre de la Corse, que préside monsieur Jean FABIANI à Ajaccio.
(3) L'odyssée du Fanion de l'Ecole fera l'objet d'un article particulier qui relatera comment les élèves ont réussi à le cacher, au nez des japonais, pendant toute la durée de la captivité, et évoquera l'exploit de l'élève Pierre ESPONA qui, en 1945, après s'être évadé du camp d'internement au Laos, traversera la Thaïlande et entrera en Birmanie pour remettre l'emblème aux autorités militaires Françaises présentes à Rangoon.

PRECEPTE CHINOIS :

L'ARGENT

Il peut acheter une maison, mais pas un foyer
Il peut acheter un lit, mais pas le sommeil
Il peut acheter une horloge, mais pas le temps
Il peut acheter un livre, mais pas la connaissance
Il peut acheter une position, mais pas le respect
Il peut acheter le médecin, mais pas la santé
Il peut acheter du sang, mais pas la vie

Brigitte Savatier

« Celui qui gouverne doit prendre soin que les vivres ne manquent pas, que les forces militaires suffisent, et que le peuple lui donne confiance. »

Confucius

LIBAN :

LA FCR MÈNE DEUX COOPÉRATIONS OPÉRATIONNELLES

Durant deux semaines, la *Force Commander Reserve* (FCR) a conduit des exercices menés conjointement par les soldats français et libanais. Deux coopérations inédites, l'une dédiée à la protection d'autorités et l'autre à l'entraînement commando, ont été effectuées par la cellule instruction du contingent français. Au cours du stage du détachement d'accompagnement d'autorités, les savoir-faire particuliers de la protection d'un VIP ainsi que les réactions face à un prise à partie ont été abordés en théorie et en pratique. Les stagiaires de la coopération commando se sont entraînés quant à eux au combat au corps à corps, au parcours opérationnel et au franchissement, notamment en milieu naturel.

SAHEL :

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE REND VISITE AUX SOLDATS DE LA FORCE BARKHANE

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu auprès des forces françaises au Sahel dans la cadre de l'opération Barkhane. Arrivé au Tchad, il s'est entretenu avec le président Idriss Déby Itno, puis est allé sur le camp Kosseï, à N'Djamena, au centre du commandement de Barkhane, où le général Palasset, le commandant de l'opération, lui a présenté un point de situation. Le ministre a ensuite réveillonné avec les militaires français sur place. Le lendemain, il a rejoint, dans l'extrême nord du Niger, à la frontière libyenne, la base avancée temporaire de Madama, d'où il a appelé la communauté internationale à se mobiliser pour endiguer le développement du terrorisme en Libye.

Jean-Yves Le Drian s'est envolé le 2 janvier pour Niamey(Niger) où il a rencontré le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, et les éléments français sur place. Il s'est ensuite rendu à Gao (Mali) pour visiter le nouveau centre des opérations et s'entretenir avec des officiers du commandement des forces maliennes et de la Minusma. Le ministre a conclu son séjour en rencontrant le 3 janvier à Bamako le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta.

AFGHANISTAN :

FIN DE L'OPÉRATION PAMIR

Lancée en 2001, l'intervention militaire française en Afghanistan a pris fin le dernier jour de l'année 2014. En treize ans, les forces françaises ont conduit des actions sécuritaires dans la capitale, Kaboul, puis dans l'est du pays. Elles ont notamment accompagné les forces de sécurité afghanes dans leur formation (mission Epidote) et au combat (mission de mentoring réalisées par les *Operational Mentoring and Liaison Team*). En tout, plus de 70 000 militaires ont été engagés sur ce théâtre. Parmi eux, 89 y ont perdu la vie et plus de 700 y ont été blessés.

OCÉAN INDIEN :

DÉPLOIEMENT DU GROUPE AÉRONAVAL

En route pour une mission opérationnelle de plusieurs mois dans le nord de l'océan Indien, le groupe aéronaval (GAN) a appareillé de Toulon. Pour ce déploiement, le GAN est constitué notamment du porte-avions *Charles-de Gaulle*, du groupe aérien embarqué comprenant douze Rafale marine, neuf Super Étendard modernisés, un avion de guet aérien Hawkeye et quatre hélicoptères, de la frégate de défense aérienne *Chevalier Paul* et d'un sous-marin nucléaire d'attaque employé en élément précurseur. Les 2600 marins du groupe assureront une présence opérationnelle et de prépositionnement dans cette zone stratégique pour la France. Le GAN permettra également de développer et d'entretenir les relations et les échanges avec les pays partenaires présents et leurs forces armées. Comme en 2014, le groupe naval sera amené à opérer sous contrôle opérationnel américain afin d'éprouver et renforcer notre niveau d'interopérabilité et de coopération. Cette année, la mission du GAN porte le nom d'Arromanches, commune du Calvados où fut construit un port artificiel durant le débarquement de juin 1944.

CÔTE D'IVOIRE :

SOUTIEN LOGISTIQUE À L'OPÉRATION BARKHANE

Les éléments du plot logistique de la force Licorne ont accueilli 23 camions transportant plus de 246 tonnes de matériel, notamment des véhicules militaires et des conteneurs désengagés de l'opération Barkhane depuis Niamey au Niger. Ce convoi a parcouru plus de 1 800 km avant d'arriver au camp militaire de Port-Bouët, point d'entrée et de sortie logistique des forces armées françaises engagées sur la façade ouest-africaine.

TCHAD :

ENTRAÎNEMENT D'EMPORT DE MORTIER PAR UN CARACAL

Dans le cadre de son maintien en condition opérationnelle, la section appui mortier du groupement tactique désert Est, armée par le 35ème régiment d'artillerie parachutiste, a effectué un entraînement visant à mécaniser le « sling », technique d'emport du mortier par hélicoptère de manœuvre. Cette séquence s'est déroulée sur la zone technique opérationnelle du camp Kosseï de N'Djamena. Elle a mis en œuvre deux équipes mortiers de 120mm ainsi qu'un hélicoptère Caracal. L'exercice a débuté par l'arrimage du lot par des sangles sur les pièces, suivi d'un contrôle de leur état qualificatif par le mécanicien navigateur. Une fois l'hélicoptère au sol, l'équipage de pièce embarque puis la machine décolle afin de tendre l'élingue. La pièce de mortier, le lot sling et la charge de munitions représentent près d'une tonne. À l'atterrissage, le mortier est déposé et mis en batterie afin d'effectuer des tirs dans les plus brefs délais.

GOLFE ARABO-PERSIQUE :

LE GUÉPRATTE REJOINT LA TASK FORCE 152

Afin de poursuivre sa mission dans le golfe Arabo-Persique et l'océan Indien, la frégate *Guépratte* a appareillé d'Abu Dhabi. Au cours des deux derniers mois, le bâtiment a mené patrouilles, missions d'escorte et interventions maritimes dont plusieurs visites de boutres dans le golfe d'Aden et en mer d'Arabie. Au cours des prochaines semaines, le *Guépratte* sera intégré à la *Coalition Task Force* 152, volet maritime d'*Enduring Freedom* dans le golfe Arabo-Persique, avant de rejoindre à nouveau la *Coalition Task Force* 150, volet maritime de cette même opération en océan Indien et dans le golfe d'Aden.

NIGER :

NIAMEY ACCUEILLE UN PREMIER C-135

Après sept mois de travaux effectués par le 25e régiment du génie de l'air et le groupement aérien d'appui aux opérations, la plateforme de Niamey a accueilli pour la première fois un avion ravitailleur C-135. Dans le cadre des missions opérationnelles réalisées par les détachements chasse de Niamey (MIRAGE 2000 D et de N'Djamena (Rafale), la possibilité d'accueil du C-135 sur Niamey permet de réduire les délais d'alerte et accroît les élongations du Boeing. Le rayon d'action au profit des avions de combat engagés dans Barkhane en est grandement optimisé.

Armées d'Aujourd'hui
(Février 2015)

COMMUNIQUÉ

Un acte immonde a été commis en brûlant le drapeau français qui flottait au fronton d'une école d'Ajaccio.
Ce comportement, insultant et révoltant, mérite au plus haut point d'être banni- les protagonistes bénéficient certainement des effets bienfaiteurs de ce drapeau.
Ils ont fui, dans leur pensée, la véracité de cette réalité.
Nous ne voulons pas jeter de l'huile sur le feu, nous voulons seulement faire comprendre que les Anciens Combattants n'admettent pas que des « énergumènes » vomissent devant le Monument aux Morts.

Le Bureau de la Fédération

DISPARITION D'UN PIONNIER DE LA FEDERATION :

Xavier Bacchioni n'est plus parmi nous

Un compagnon de route s'en est allé sur l'autre rive. Il fût l'un des premiers pionniers qui semèrent et qui cueillirent les fruits incomparables de la grandeur d'âme.
Cinquante ans se sont écoulés. De ces pionniers, on les compte actuellement sur les doigts d'une main, mais la construction érigée repose sur un roc et le temps ne peut la démolir.
Cher Xavier, comme tu étais content de recevoir le journal de notre Fédération « Combattants Corses » ! Tu en étais même fier. Et bien, tu le recevras toujours à ton domicile, parce que ton conjoint aussi l'appréciait. Elle pensera à ton parcours fraternel parmi nous.
Notre peine est profonde. Le bureau présente à l'épouse, aux enfants et petits-enfants, ainsi qu'à tous les membres de la famille éprouvée par ce deuil, ses condoléances les plus affectueuses et attristées.

Jean Fabiani
Président de la Fédération

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Remplaçant Mr Kader Arif, Mr Todeschini, Sénateur de la Moselle, connaît le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre. Il a occupé les fonctions de chef de Cabinet de Mr J-P Masseret, Secrétaire d'État aux Anciens Combattants dans le gouvernement Jospin.
« C'est un retour aux sources » a dit le nouveau Secrétaire d'État aux Anciens Combattants. « Je connais le ministère, le périmètre, c'est une présence auprès du monde combattant et en faveur de la mémoire. Il y a du travail à faire pour avancer sur le terrain de la paix, un travail de mémoire, de prise de conscience, au niveau des jeunes également », jugeant que « depuis une dizaine d'années, le ministère a pris une dimension différente. »

Serge Barcellini, nouveau directeur de Cabinet du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants

Déjà Conseillé Spécial puis chargé des questions mémorielles auprès de Kader Arif, Serge Barcellini a été promu directeur de Cabinet en remplacement de Marcel Bougeard, parti pour l'ambassade de France à Berlin. Bien connu du monde combattant, il avait déjà été directeur de Cabinet du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, J-P Masseret entre 1997 et 2000.
Il sera notamment épaulé par Pascal Josèphe, Conseiller chargé du monde Combattant et des Rapatriés.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec beaucoup de tristesse le décès des membres adhérents de notre Fédération suivants :
Monsieur Émile, Joseph Bisgambiglia (décembre 2014)
Monsieur Pierre-Louis Silvani (décembre 2014)
Monsieur Sauveur Pinelli (janvier2015)
Le Bureau présente aux familles éprouvées par ces deuils, ses condoléances affectueuses et attristées.

« Je n'ai rien d'autre à offrir que du sang, du travail, des larmes et de la sueur. »

Winston Churchill (13 mai 1940)

UN PEU D'HISTOIRE

24 avril 1981

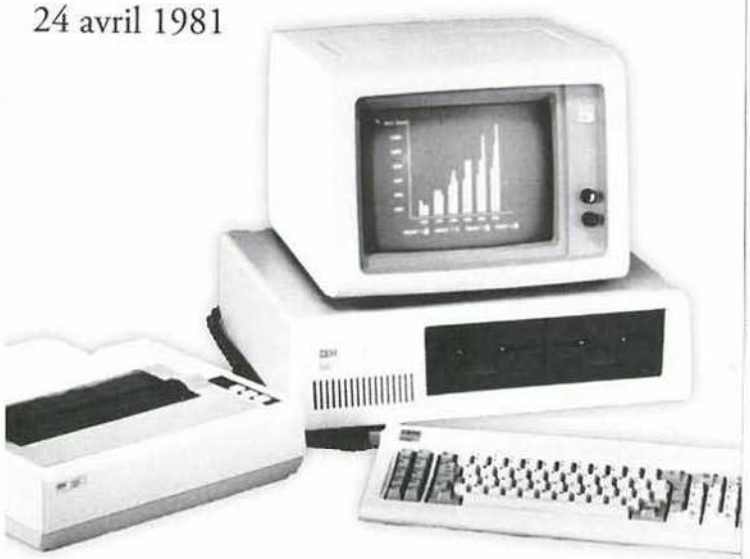

Le lancement du PC

Créée en 1924, la société IBM (*International Business Machines*) parvient à mettre au point un ordinateur programmable en 1937. Créée par Howard Aiken, cette machine baptisée Mark I mesurait 17 mètres de long et 2,5 mètres de hauteur. Constituée de 3 300 engrenages, et de 1 400 commutateurs reliés par 800 kilomètres de fils électriques, elle permettait de calculer cinq fois plus vite que l'homme.

Avec l'invention du circuit intégré en 1958 par Texas Instrument, IBM parvient à construire des ordinateurs plus petits auxquels sont intégrés des transistors. En 1971, l'invention du microprocesseur par Intel, l'Intel 4004, permet aux premiers micro-ordinateurs de voir le jour. Deux ans plus tard, la compagnie décide de se lancer dans l'aventure du micro-ordinateur. Le 24 avril 1981, l'IBM-PC est présenté à New York lors d'une conférence de presse à l'hôtel Waldorf-Astoria. Avec un premier prix à 1 565 dollars, il est doté d'un microprocesseur Intel 8088, dispose d'une mémoire vive de 16 Ko avec possibilité de porter cette dernière à 256 Ko, et fonctionne sous système DOS, un système d'exploitation créé par Microsoft.

Il sera suivi par la sortie en 1983 du PC/XT, puis par celle du PC/AT l'année suivante. Dès son lancement, le PC convainc les experts du potentiel de la micro-informatique, qui commence alors à faire son apparition dans les entreprises et chez les particuliers. Depuis 1981, tous les PC en vente dans les magasins d'informatique ont conservé dans les grandes lignes les spécifications définies par le PC lancé en 1981 par IBM.

27 juin 2001

La fin de la conscription

Le service militaire fait son apparition en France pendant la Révolution. Le 19 Fructidor an VI (5 septembre 1798), le Conseil des Cinq-Cents vote une loi qui déclare que « tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Tous les hommes, âgés de vingt à vingt-cinq ans, doivent alors s'inscrire sur les registres communaux et peuvent ensuite être tirés au sort et appelés à effectuer leur service militaire. Le 21 mars 1905, l'Assemblée nationale vote la loi Berteaux, qui crée pour la première fois un service militaire personnel, universel et obligatoire. Tout conscrit doit alors servir deux ans. La durée du temps de service va être modifiée à plusieurs reprises : en 1913 (trois ans), 1920 (un an) et 1950 (dix-huit mois).

En 1970, la durée du service militaire est établie à douze mois et, pour la première fois, les femmes peuvent effectuer un service militaire volontaire. En 1992, la loi Joxe ramène le temps de service à dix mois. Mais, en 1996, le président de la République, Jacques Chirac, annonce la professionnalisation des armées et l'abandon de la conscription. Par la loi du 28 octobre 1997, il est décidé qu'à partir de 2002, l'appel sous les drapeaux sera remplacé par une « journée d'appel de préparation à la défense » (JAPD). Finalement, le 27 juin 2001, le Conseil des ministres décide de mettre fin à la conscription un an avant la date prévue. Tous les appelés sont libérés au 30 novembre.

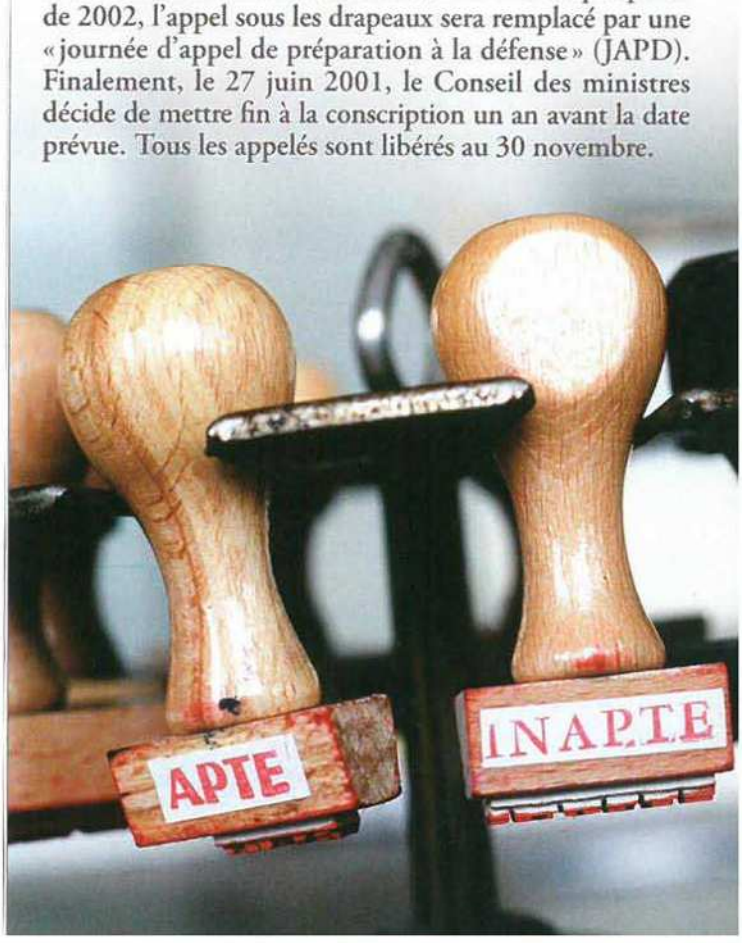

« Le véritable roi des animaux est l'homme parce que sa brutalité dépasse celle de tous les autres. »

Léonard de Vinci